

## COMITÉ DE PARENTS – COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE MARDI 14 DÉCEMBRE 2010, AU 435, AVENUE ROULEAU, À RIMOUSKI (RÉUNION CP-10-11-103R)

---

Étaient présentes mesdames :

Ann Marchand	Déléguée de l'école Élisabeth-Turgeon
Catherine Laurian	Substitut de l'école Des Merisiers
Chantale Lévesque	Déléguée de l'école L'Estran
Élisabeth Beaudoin	Déléguée de l'école Le Grand-Pavois
Kathleen Baker	Déléguée de l'école Du Rocher/D'Auteuil
Mireille Leclerc	Déléguée de l'école Des Hauts-Plateaux
Pascale Gagné	Substitut de l'école L'Aquarelle
Virginie Hébert	Déléguée de l'école Du Havre/Saint-Rosaire
Yannick Ouellette	Déléguée de l'école L'Écho-des-Montagnes/Lavoie
Micheline Lizotte	Déléguée de l'école Saint-Jean
Nathalie Proulx	Déléguée de l'école Boijoli
Cathy Ouellet	Déléguée du Comité consultatif EHDAA

Étaient présents messieurs :

Claude Lévesque	Délégué de l'école La Colombe
Daniel Turcotte	Substitut de l'école Langevin
Éric Brillant	Substitut de l'école La-Rose-des-Vents
Gaston Rioux	Délégué de l'école Des Beaux-Séjours
Nelson Bussièrès	Délégué de l'école Norjoli
Patrice Cayouette	Délégué de l'école Paul-Hubert
Roberto Parent	Délégué de l'école La-Rose-des-Vents
Yve Rouleau	Délégué de l'école Des Sources
Daniel Thibault	Délégué de l'école Du Mistral

Absences :

Annie Bernier	Déléguée de l'école Des Alizées
Chantal Raymond	Déléguée de l'école Des-Bois-et-Marées/Lévesque/Ste-Luce
Miranda Rioux (*)	Déléguée de l'école Des Merisiers
Marie-Andrée Roy (*)	Déléguée de l'école L'Aquarelle
Katie Bérubé (*)	Déléguée de l'école Des Cheminots
Nathalie Morin (*)	Déléguée de l'école Du Portage
Lynn Dufour (*)	Déléguée de l'école Langevin

(\*) Absence motivée

## **1.0 OUVERTURE ET PRÉSENCES**

Après vérification du quorum, le président, M. Gaston Rioux, déclare l'assemblée ouverte à 18 h 45.

## **2.0 MOT DU PRÉSIDENT**

M. Gaston Rioux souhaite la bienvenue à M. Jacques Poirier, directeur général de la Commission scolaire des Phares. Des mots d'appréciation et de remerciements sont adressés à M. Poirier pour sa collaboration avec le comité de parents tout au long de son mandat. Les membres du comité de parents ont été choyés d'avoir pu compter sur M. Poirier, un directeur général très disponible, une personne de cœur et de passion. Sincères remerciements et une agréable retraite.

## **3.0 INVITÉ : M. JACQUES POIRIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL (SORTANT) À LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

M. Jacques Poirier remercie tous d'être là. Le comité de parents c'est un outil, c'est d'avoir par son entremise le pouls des parents et des jeunes. Merci à Gaston Rioux, votre président, pour la belle complicité et la collaboration pour faire progresser les dossiers. Je suis convaincu que cela peut se poursuivre, et nous devons continuer ainsi. Un exemple de réussite commune : mentionnons les critères d'inscription des élèves dans les écoles; on vous a écoutés.

Au cours des années à venir, des changements majeurs sont prévisibles; au niveau des structures il va y avoir des questionnements, toujours dans l'optique de faire avancer nos jeunes. Il faut continuer à promouvoir l'engagement des parents et leurs initiatives. M. Jean-François Parent va assurément être avec vous. Merci beaucoup de votre engagement.

## **4.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **CP-10-11-103R-30**

Il est proposé par Mme Kathleen Baker et appuyé par Mme Pascale Gagné d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants au point varia :

15.5 : les services de garde (St-Gabriel);

15.6 : la sécurité des élèves et des piétons autour des écoles.

## **5.0 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 NOVEMBRE 2010**

### **5.1 Adoption**

#### **CP-10-11-103R-31**

Il est proposé par Mme Chantale Lévesque et appuyé par M. Patrice Cayouette d'adopter le procès-verbal tel que rédigé, et avec les corrections de certaines petites coquilles. Adopté à l'unanimité.

### **5.2 Suivi**

M. Gaston Rioux fait part aux membres présents des recommandations qui ont été retenues relativement aux trois consultations effectuées lors de la réunion du 9 novembre 2010 à savoir : a) la répartition des services éducatifs entre les écoles en 2011-2012; b) les critères d'inscription des élèves dans les écoles, formation générale des jeunes, en 2011-2012; b) le plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

## **6.0 CONSULTATIONS**

### **6.1 Calendrier scolaire - année scolaire 2011-2012**

Les membres du comité de parents apprécient que la commission scolaire ait soumis cette consultation plus tôt pour permettre la concordance du calendrier scolaire avec l'agenda des parents.

Les délégués du comité de parents comprennent également que ce projet de calendrier scolaire 2011-2012 résulte d'un comité de travail entre la Commission scolaire des Phares et les représentants du Syndicat des enseignants de la région de la Mitis (SERM). Cependant nous nous permettons de soumettre les suggestions suivantes :

- ▶ Les journées pédagogiques attribuées à la remise des bulletins tant à l'école Paul-Hubert qu'aux écoles St-Jean et Langevin sont fixées aux mêmes dates ; cette situation entraîne ou provoque certains conflits d'horaire pour plusieurs parents. Ceux qui ont des enfants dans deux (2) de ces écoles sont dans l'impossibilité de pouvoir rencontrer les enseignants de leurs enfants, dans l'une des deux écoles. Il faudrait donc trouver des solutions pouvant permettre aux parents qui ne peuvent pas rencontrer les enseignants durant la journée, de le faire au cours de deux soirs différents et/ou consécutifs.
- ▶ Il nous apparaîtrait pertinent de produire un calendrier scolaire uniquement pour le préscolaire, (suggéré recto-verso) ce qui allégerait celui du primaire et secondaire. Les délégués demandent une rencontre avec la directrice des services éducatifs, Mme Francine Doucet, pour répondre aux interrogations suscitées par les journées de congé du préscolaire et les journées flottantes (possibilité de rencontre lors d'une réunion régulière des membres du comité de parents).
- ▶ Il est demandé à la commission scolaire de produire un calendrier scolaire le plus clair possible et facile de lecture (pour en faciliter son utilisation).
- ▶ Enfin, certains parents auraient préféré que le 23 décembre 2011 soit décrété *jour de congé* pour permettre des déplacements plus faciles lors de la période des Fêtes.

#### **CP-10-11-103R-32**

Il est proposé par Mme Ann Marchand et appuyé par Mme Micheline Lizotte d'adopter le calendrier scolaire avec les suggestions tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

#### **6.2 Politique pour un mode de vie physiquement actif**

Le comité de parents salue l'initiative de la Commission scolaire des Phares d'établir cette politique qui doit sa raison d'être à une préoccupation collective d'adhérer à un mode de vie plus actif.

Nous avons cependant un certain nombre de questionnements et de réflexions qui ont été soulevés lors de la lecture du document.

- ▶ Y a-t-il une enveloppe budgétaire spécifique prévue aux fins de projets soumis dans le cadre de cette politique ?
- ▶ Les locaux (ex. les gymnases) seront-ils disponibles pour l'ensemble des projets soumis?
- ▶ Il faudrait un arrimage adéquat entre les services de garde et les projets parascolaires, entre autres pour la période du midi.
- ▶ Dans cette politique, il n'y a aucune référence au projet éducatif et à la convention de gestion et de réussite. Cette politique devrait inévitablement y être reliée pour éviter le travail en silo.
- ▶ Le conseil d'établissement de l'école devrait être le point de départ de l'ensemble de ce projet d'école et pas seulement un groupe qui ne doit qu'être informé des actions qui seront portées. Les parents, qui sont les premiers responsables de l'éducation des enfants, pourraient avoir justement leur mot à dire sur les activités à intégrer au projet.
- ▶ Les organismes de participation des parents (OPP), lorsque présents dans les écoles, devraient également être mis à contribution pour rendre ce projet encore plus rassembleur.
- ▶ Les parents ainsi que l'équipe école devraient faire plus que superviser, ils devraient être actifs dans tous les projets pour en être l'exemple à suivre.
- ▶ Chaque école devrait avoir sa couleur locale.
- ▶ Il faudrait aussi renforcer, par cette politique, l'axe école-famille-communauté, être un agent catalyseur de l'activité physique.

- ▶ Une suggestion a aussi été portée à notre attention, soit l'augmentation des distances admissibles au transport scolaire, ce qui favoriserait l'activité physique des élèves. Ceci n'est qu'une des suggestions possibles pour améliorer la santé générale de nos jeunes.
- ▶ Nous ne croyons pas nécessaire de modifier cette politique article par article, mais nous demandons d'y insérer la volonté de la commission scolaire de permettre aux parents, aux conseils d'établissement, aux organismes de participation des parents (OPP) ainsi qu'à la communauté de faire de cette politique un projet rassembleur où tous seront concernés et parties prenantes d'un projet catalyseur et un modèle pour nos jeunes.

**CP-10-11-103R-33**

Il est proposé par Mme Élisabeth Beaudoin et appuyé par Mme Nathalie Proulx d'adopter le document relatif à *La politique pour un mode de vie physiquement actif* avec les suggestions et modifications, et d'en faire un suivi tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

---

**PAUSE**

**CP-10-11-103R-34A**

Une pause est proposée par M. Gaston Rioux. Accepté.

**CP-10-11-103R-34B**

Le retour de la pause est proposé par Mme Chantal Lévesque. Accepté.

---

**7.0 TRÉSORERIE (M. Yve Rouleau)**

**7.1 Acceptation des comptes**

L'encaisse du comité de parents s'élève à 12 523,58 \$ en date du 14 décembre 2010, incluant les allocations financières 2010-2011 au comité de parents et au fonds commun des conseils d'établissement aux montants respectifs de 8 246 \$ et 2 852 \$ (pour un grand total de 11 098 \$).

**CP-10-11-103R-35**

Il est proposé par Mme Ann Marchand et appuyé par M. Daniel Turcotte d'adopter le bilan de trésorerie tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

**7.2 Prévisions budgétaires 2010-2011**

M. Yve Rouleau nous présente les prévisions budgétaires 2010-2011; les revenus et dépenses représentent un budget équilibré. **Document annexé au procès-verbal.**

**CP-10-11-103R-36**

Il est proposé par M. Daniel Thibault et appuyé par Mme Nathalie Proulx d'adopter les prévisions budgétaires 2010-2011 tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

**8.0 PLAN D'ACTION**

**8.1 Modifications apportées par Mme Cathy Ouellet**

M. Gaston Rioux nous fait mention que Mme Cathy Ouellet avait suggéré plusieurs modifications au plan d'action 2010-2011; Mme Ouellet explique la démarche suivie. Des remerciements lui sont adressés pour sa généreuse contribution.

**CP-10-11-103R-37**

Il est proposé par Mme Chantale Lévesque et appuyé par M. Nelson Buisson d'adopter le plan d'action et la liste des priorités du comité de parents pour l'année 2010-2011 avec les ajouts et modifications proposés. Adopté à l'unanimité.

**9.0 POINTS D'INFORMATION SUR LE COMITÉ-CONFÉRENCE**

Mme Ann Marchand et M. Yve Rouleau nous indiquent la date de la journée-conférence, soit le samedi 30 avril 2011 à l'école Paul-Hubert. Celle-ci est organisée en collaboration avec la

Fédération des comités de parents du Québec, la Fondation de l'Hôpital Ste-Justine et la Commission scolaire des Phares.

Les deux conférenciers : Mme Brigitte Racine – sujet présenté : *Éduquer avec cœur*  
M. Germain Duclos – sujet présenté : *Responsabiliser son enfant*

Une activité spéciale de reconnaissance sera au programme pour souligner l'implication et le dévouement de certains bénévoles œuvrant soit dans un organisme de participation de parents, leur école, au conseil d'établissement, comité de parents, activités éducatives et/ou sportives, et autres. Les membres du comité de parents sont invités à soumettre des candidatures de bénévoles que vous jugez méritantes.

M. Daniel Thibault, responsable du groupe des bénévoles au comité organisateur de la journée conférence, aura besoin d'environ 15 bénévoles pour la bonne marche de celle-ci. Soyez nombreux à vous impliquer...

Une invitation est lancée aux délégués et substituts afin de nous faire découvrir des talents particuliers de votre école et ainsi agrémenter la période du dîner (musique, jonglerie, habiletés particulières, et autres). Nous sommes en attente de vos suggestions.

### **10.0 TOUR DE TABLE DES DÉLÉGUÉ (E) S**

Chaque délégué (ou substitut) est invité à faire part au groupe de ce qui se passe dans son école. Beaucoup d'activités (éducatives, culturelles, sportives, et projets particuliers) intéressantes sont organisées dans la grande majorité des écoles par le personnel enseignant et les élèves. Souvent, la collaboration de l'organisme de participation des parents (OPP) ainsi que celle des parents eux-mêmes sont présentes.

Cependant il persiste toujours certaines difficultés : école avec une clientèle limitée (spectre de fermeture, service de garde en difficulté), cour d'école à améliorer, problématiques de circulation autour de l'école (potentiel de danger), déneigement retardataire des entrées et sorties ainsi que des trottoirs. Concernant ces situations, les parents sont invités à s'impliquer et à collaborer aux recherches nécessaires pour trouver des solutions et correctifs appropriés à celles-ci.

### **11.0 CARTABLE DE FONCTIONNEMENT**

M. Gaston Rioux explique que le cartable standard de fonctionnement utilisé auparavant n'est plus vraiment nécessaire maintenant que l'ensemble des communications se fait via les courriels. Il est laissé à chacun la discrétion de procéder à sa façon. Sur le site Web de la CSDP il est possible de retrouver les documents relatifs aux procès-verbaux, politiques, journal *Le Phare*, diverses publications, l'ensemble des documents pertinents à la vie scolaire.

### **12.0 VISITE D'ÉCOLE**

Au cours de 2011, des réunions du comité de parents seront tenues dans les écoles. La réunion de février 2011 sera tenue à Mont-Joli, celle de mars 2011 à l'école L'Estran, celle de mai 2011 à la Ferme-école de Mont-Joli, et celle de juin 2011 à l'école Écho-des-Montagnes de St-Fabien.

### **13.0 LE PHARE, L'AVANTAGE**

Mme Ann Marchand nous explique l'importance d'une bonne visibilité du comité de parents. Il serait important de faire connaître, au moyen d'un résumé, les sujets traités lors de nos réunions. Plus on parle de nous mieux on est connu. Une chronique dans le journal *Le Phare* ainsi que dans *L'Avantage* serait intéressante. Des démarches seront effectuées en ce sens.

### **14.0 INFORMATIONS**

#### **14.1 Commissaires-parents (Patrice Cayouette)**

Séance ordinaire du 22 novembre 2010 :

- Assermentation des deux commissaires parents pour leur mandat d'un (1) an ;
- Présentation au Conseil des commissaires du Rapport annuel 2009-2010 du comité de parents ;
- Adoption pour consultation : *Calendrier scolaire des jeunes pour l'année scolaire 2011-2012 ;*

- Adoption des politiques : *Relative au vol, à la fraude et vandalisme* ; et *Relative au harcèlement en milieu de travail* ;
- Nomination par intérim de Mme Claudette Castonguay au poste de directrice de l'école Élisabeth-Turgeon (à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010 jusqu'au 30 juin 2011) ;
- Nomination par intérim de Mme Julie Bujold au poste de directrice adjointe aux écoles Élisabeth-Turgeon et L'Aquarelle (à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010 jusqu'au 30 juin 2011) ;
- Nomination par intérim de M. Yan Normand au poste de directeur adjoint de l'école Le Mistral à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 jusqu'au 30 juin 2011).

#### Séance ordinaire du 13 décembre 2010 :

- Adoption des documents relatifs a) à la Répartition des services éducatifs entre les écoles, année scolaire 2011-2012 ; b) aux Critères d'inscription des élèves dans les écoles 2011-2012 ; c) au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 ;
- Adoption pour consultation : *Implantation du programme d'accès à l'égalité en emploi* ;
- Motion de félicitations adressée à la direction de l'école Du Rocher/D'Auteuil, aux élèves et à l'enseignant M. St-Laurent pour leur prestation musicale du 4 décembre dernier ;
- Nomination par intérim de M. Marc Tremblay au poste de directeur adjoint à l'école Le Mistral (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 jusqu'au 30 juin 2011) ;
- Nomination de M. Jean-François Parent au poste de directeur général de la Commission scolaire des Phares à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

#### **14.2 Agent à l'information** (Mme Ann Marchand)

Tout a été transmis par courriel. Pour commentaires, suggestions, etc., Mme Ann Marchand rappelle de ne pas hésiter à la contacter. Concernant le retour sur le sondage des moyens de réception des documents : des copies des documents de consultation (forme papier) seront disponibles lors des réunions pour ceux et celles qui ne les auraient pas reçus via les courriels.

#### **14.3 Comité de transport** (Mme Élisabeth Beaudoin)

Rien à signaler.

#### **14.4 Comité EHDA** (Mme Cathy Ouellet)

Mme Cathy Ouellet, représentante du comité consultatif EHDA nous informe des sujets discutés lors de leur dernière réunion et a répondu à nos questionnements sur la participation des parents à ces rencontres ainsi que sur les transferts des dossiers relatifs aux plans d'intervention.

#### **14.5 Correspondance** (M. Gaston Rioux)

Rien de nouveau à signaler. Les documents pertinents sont envoyés au fur et à mesure aux parents.

#### **14.6 COSMOSS**

Dossier reporté en janvier 2011.

#### **15.0 DIVERS**

##### **15.1 Conférenciers à venir**

M. Jean-François Parent, directeur général de la CSDP : en janvier 2011

M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines : en mars 2011

Mme Francine Doucet, d.g.a. et directrice des services éducatifs : en avril 2011.

(Révision possible)

##### **15.2 Conseil général de la FCPQ**

M. Gaston Rioux résume brièvement la dernière rencontre du conseil général.

##### **15.3 Documents relatifs aux réunions**

M. Gaston Rioux mentionne que les membres souhaitent recevoir leurs documents en version papier (discuté au point 14.2).

#### **15.4 Invitation dans nos écoles pour un 2 pour 1, visite et réunion.**

Déjà discuté.

#### **15.4 Service de garde à l'école des Hauts-Plateaux-Marie-Élisabeth**

La déléguée de l'école des-Hauts-Plateaux fait part des ses observations. Selon les documents de la CSDP, la clientèle régulière en 2010-2011 est en moyenne de 4 élèves réguliers et de 14 sporadiques comparativement à 17 réguliers et 21 sporadiques en 2009-2010. Le surplus accumulé à la fin de 2009-2010 était de 3 352 \$. Après 11 semaines d'opération en 2010-2011, le surplus accumulé était réduit à 167 \$. Suivant un tel rythme, le service de garde se dirigeait vers un déficit accumulé d'environ 10 000 \$ pour la présente année scolaire (cette situation ne respectant pas le principe d'autofinancement). Une consultation a d'ailleurs été effectuée auprès des parents utilisateurs de ce service de garde.

Ainsi, le Conseil des commissaires, à sa réunion du 13 décembre dernier, décidait par voie de résolution de suspendre les activités de ce service de garde de l'école des Hauts-Plateaux-Marie-Élisabeth à compter du 28 janvier 2011 et de refaire une analyse d'ici juin 2011 afin de déterminer le maintien ou la fermeture de ce service de garde.

- Attendu que nous comprenons les raisons émises par la commission scolaire pour suspendre le service de garde de l'école des Hauts-Plateaux-Marie-Élisabeth ;
- Attendu le bon nombre de parents utilisateurs durant les années précédentes ;
- Attendu que les facteurs économiques ayant conduit à la diminution des inscriptions devraient (possiblement) se régler au cours des prochains mois ;
- Attendu qu'un service de garde, de quelque forme qu'il soit, est un outil essentiel pour les familles du milieu ;
- Attendu l'intention des parents de se doter d'un service viable et rentable dans le futur ;

#### **CP-10-11-103R-38**

Il est proposé par M. Roberto Parent et appuyé par Mme Chantale Lévesque d'adopter la proposition du comité de parents demandant à la Commission scolaire des Phares de collaborer avec les parents et éventuellement avec leur municipalité si nécessaire pour rétablir un service de garde viable et rentable à l'école des Hauts-Plateaux-Marie-Élisabeth. Adopté à l'unanimité.

#### **15.5 Sécurité autour des écoles**

Les commentaires recueillis concernant ce point :

**École Le Mistral** : les trottoirs sur le Boulevard Gaboury à Mont-Joli ne sont pas toujours nettoyés lors des chutes de neige. Ceci a comme résultat que la clientèle scolaire de ce secteur doit circuler sur le boulevard à ses risques et périls. L'entretien de cette voie est exécuté par le Ministère des transports ; il y aurait lieu qu'une démarche soit entreprise auprès de ces instances pour améliorer cette situation.

**École Élisabeth-Turgeon** : les trottoirs semblent être négligés lors des intempéries sur la Rue de la Cathédrale. Pourtant, les jeunes sont de plus sensibilisés à la marche pour un monde plus actif mais ils n'ont souvent pas d'autre choix que de marcher dans la rue, augmentant ainsi les risques de blessures sérieuses (cette rue étant des plus achalandée...). Une sensibilisation s'impose auprès des responsables de ces entretiens. Le nettoyage ainsi que l'enlèvement de la neige sur les stationnements et certains accès aux entrées et sorties laissent à désirer.

**École Des-Beaux-Séjours** : la circulation et le stationnement des autobus causent encore problème. Ce secteur de la rue Tessier est très achalandé, notamment aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Cette école a un service de garde des plus fréquenté (environ 220 élèves). Des modifications ont été apportées quant au stationnement des autobus mais tout n'est pas résolu pour autant.

**École Paul-Hubert** : le comité de circulation en place travaille très fort pour améliorer les conditions de circulation tout autour de l'école. Cette année, il y a eu une activité de sensibilisation pour les automobilistes sur le Boulevard Arthur-Buies (remise d'un dépliant prônant une vitesse réduite à 30 km/heure). Quatre (4) étudiants en techniques policières ont effectué des relevés de vitesse et autres sur les artères de circulation autour de l'école, avant et après l'activité de Comité de parents – réunion du 14 décembre 2010

sensibilisation. Une activité de sensibilisation a également eu lieu à l'intérieur de l'école lors d'un midi consacré à cette problématique. Depuis la mise en place de ce comité, plusieurs améliorations ont été effectuées. Beaucoup reste à faire.

- Attendu que la sécurité des enfants doit et est une préoccupation tant des parents que de la commission scolaire ;
- Attendu que le maintien d'un environnement sécuritaire autour de nos écoles touche tant les parents, la commission scolaire, les municipalités que le public en général ;
- Attendu que des situations inquiétantes ont été notées dans plusieurs écoles de la commission scolaire, tant au niveau de la circulation routière de toute sorte, de la circulation apportée par l'affluence aux garderies et aussi par le transport scolaire ;

**CP-10-11-103R-39**

Il est proposé par M. Yve Rouleau et appuyé par Mme Pascale Gagné d'adopter la proposition de demander à la direction de la commission scolaire de se pencher sur ce problème majeur avec les parents, les directions d'écoles, et les autorités municipales pour faire en sorte que l'environnement scolaire soit sécuritaire en s'assurant la collaboration de tous les intervenants mis en cause par cet état de fait. Adopté à l'unanimité.

**16.0 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

Ce fut une réunion très intéressante, bien remplie.

**17.0 DATE DE LA PROCHAINE REUNION**

La prochaine rencontre aura lieu le 11 janvier 2011, à Rimouski.

**18.0 LEVEE DE L'ASSEMBLEE**

**CP-10-11-103R-40**

Il a été proposé par M. Yve Rouleau et appuyé par Mme Chantale Lévesque et résolu de lever la séance à 22 h 05.

---

Gaston Rioux, président

---

Yannick Ouellette, secrétaire